



**AHSSEA**

**Association Haut-Saônoise pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte**

(Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 6-7-1962 - J.O. du 11-7-1962)

## **CENTRE MATERNEL ET FAMILIAL**

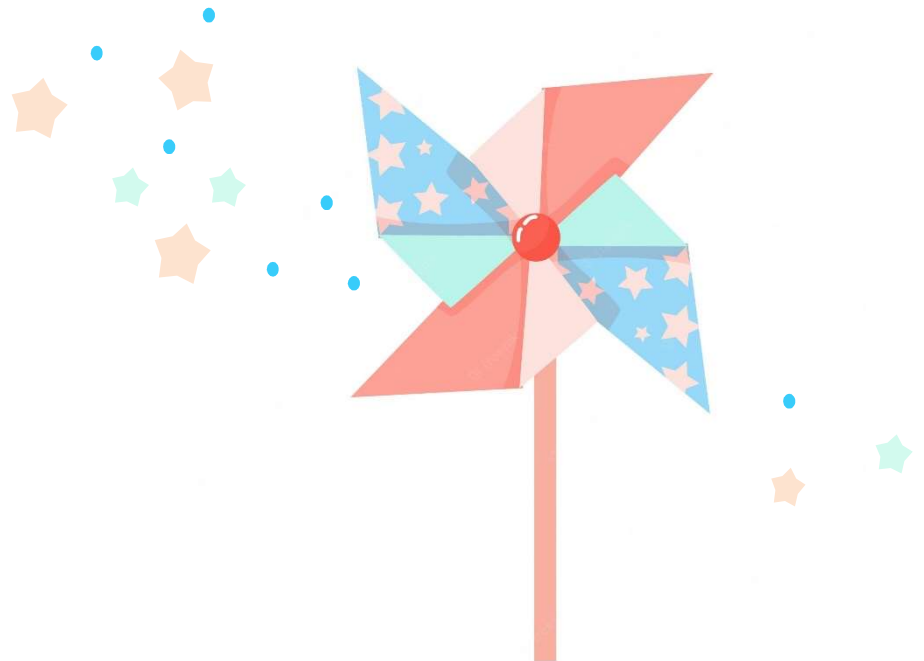
**100 rue Baron Bouvier – 70000 VESOUL**

**Tél. 03.84.76.04.43**

adresse mail : [cmf@ahssea.fr](mailto:cmf@ahssea.fr)



## **RAPPORT D'ACTIVITE 2022**



**PÔLE FAMILLE**

**100 rue Baron Bouvier 70000 VESOUL**

**☎ 03.84.76.00.10**

## INTRODUCTION



Depuis sa création, le centre maternel et familial n'a jamais aussi bien porté son nom. En effet, au cours l'année 2022, nous avons hébergé cinq couples en même temps.

Nous avons fonctionné pendant de longs mois avec un de taux d'occupation très élevé.

Durant l'année écoulée, nous avons été sollicités (à 21 reprises) à part égale par l'aide sociale à l'enfance de notre département et des autres départements.

Les situations en dehors de la Haute-Saône n'ont pas abouti au centre maternel et familial car l'ASEF de notre département n'a pas donné un avis favorable pour un accueil.

L'ASEF de notre département s'appuie toujours autant sur les compétences et le savoir-faire de l'équipe du centre maternel et familial pour observer, évaluer les situations et faire des propositions concernant les situations que les centres médicaux sociaux de la Haute-Saône nous orientent.

Cela se traduit, souvent, par des séjours de courtes durées car les enfants sont confiés en famille d'accueil (31%) et les parents doivent quitter le CMF.

Cela a un impact direct sur la durée moyenne des hébergements qui n'est pas très élevée (6,7 mois).

Nous constatons qu'en 2022, la population du CMF a beaucoup rajeuni. Nous avons hébergé cinq mineures, orientées soit par décision de justice, soit dans le cadre d'un accueil administratif. 3/4 de nos résidents ont moins de 22 ans.

Depuis 2009, nous tentons d'obtenir, de notre financeur, un poste supplémentaire à temps plein et en CDI pour l'équipe de jour.

Le CMF fonctionne sous forme de dotation globale.

Depuis 2021, le CMF est rattaché au secteur protection de l'enfance de l'AHSSEA.

Dans ce cadre, nous avons pu obtenir la création d'un poste supplémentaire. Celui-ci sera effectif tout début 2023.

Depuis 2006, nous faisons face à de nombreux mouvements de personnels ; 2022 n'a pas échappé à la règle.

Nous allons tenter de stabiliser une équipe de jeunes professionnels et de profiter de l'écriture du projet d'établissement, pour une nouvelle fois, réinterroger nos pratiques et poursuivre la mutation du CMF pour s'adapter aux commandes de nos financeurs et surtout aux besoins du public accueilli.

## FICHE SIGNALITIQUE



<b>NOM</b>	CENTRE MATERNEL ET FAMILIAL
<b>ADRESSE</b>	100 rue Baron Bouvier 70000 VESOUL
<b>N° FINESS</b>	700 002 959
<b>N° SIRET</b>	775 650 484 004 10
<b>Catégorie d'établissement / service</b>	8790B
<b>Référence ESSMS article L.312-1 du CASF</b>	9
<b>Statut</b>	Association loi 1901
<b>Organisme gestionnaire</b>	A.H.S.S.E.A.
<b>Date de création et/ou d'autorisation</b>	20.07.2006
<b>Responsable</b>	Madame GRESSET, Directrice
<b>Tel.</b>	03 84 76 04 43
<b>Courriel</b>	cmf@ahssea.fr
<b>Effectif des salariés en équivalents temps plein</b>	9,60
<b>Capacité d'accueil du Foyer</b>	15

### **MISSIONS (cf. arrêté DSSP/R/2016 n°16-578 du 14/12/2016 portant renouvellement de l'autorisation et l'habilitation du centre maternel et familial.**

Le centre maternel et familial a pour mission de protéger les enfants et leur(s) maman/parents, plus précisément, il doit permettre à des mères, des futures mères et/ou des futurs parents, de :

Rompent leur isolement, renouent d'abord des liens avec leur enfant, mais aussi avec le père et leur famille,

Les aider à exprimer leur choix de mener ou non à terme leur grossesse le cas échéant,

Leur apporter l'aide matérielle nécessaire (hébergement et garde de l'enfant),

Leur apporter une aide éducative et psychologique,

Les aider à effectuer une réinsertion sociale et professionnelle adaptée,

Les aider à former un projet de vie pour leur enfant,

Leur apporter aide et accompagnement dans l'exercice de leur rôle parental.

## ORGANIGRAMME

### DIRECTION POLE FAMILLE

<b>Madame GRESSET Elodie</b> Directrice	<b>Monsieur DA SILVA José</b> Chef de Service
--	--

### EQUIPE DE JOUR

<b>0,30 ETP</b> Psychologue	<b>0,80 ETP</b> Educatrice Spécialisée	<b>1 ETP</b> Educatrice Spécialisée
<b>0,50 ETP</b> Agent Administratif Principal	<b>1 ETP</b> Auxiliaire de Puériculture	<b>1 ETP</b> Auxiliaire de Puériculture
<b>0,50 ETP</b> Agent de Service Intérieur	<b>1 ETP</b> Accompagnante Educative et Sociale	

### EQUIPE DE NUIT

<b>0,70 ETP</b> Surveillante de Nuit Qualifiée Maîtresse de Maison	<b>0,70 ETP</b> Surveillante de Nuit Qualifiée Maîtresse de Maison	<b>0,50 ETP</b> Surveillante de Nuit Qualifiée Maîtresse de Maison	<b>0,50 ETP</b> Veilleuse de nuit
--	--	--	--------------------------------------

#### DES PROFESSIONNELS EN CONTRAT A DUREE DETERMINEE :

*En effet, 3 éducateurs spécialisés à temps plein se sont succédés au cours de l'année pour pallier l'absence d'une professionnelle en congés maternité.*

#### RECOURS A NOVEO pour remplacer les titulaires absents (maladie, congés annuels) :

Interventions de jour : 345 heures

Interventions de nuit : 247,5 heures

Au cours de l'année 2022, nous avons énormément fait appel à NOVEO. Cela est dû à la pénurie de candidature pour le poste d'auxiliaire de puériculture resté vacant un certain temps et pour remplacer les professionnels absents.

**MOYENNE D'AGE DES PERSONNELS DU CMF : 45,5 ans**

DIRECTION : 48 ans

EQUIPE DE JOUR : 41 ans

EQUIPE DE NUIT : 53 ans

**STAGIAIRES : 0**

Globalement, nous sommes peu sollicités. Toutefois, quand nous le sommes, les stagiaires sont gratifiables et nous n'avons pas de ligne budgétaire pour cela.

### **FORMATIONS :**

#### *Formations collectives :*

Incendie  
Agissements sexistes et harcèlement sexuel au travail  
Dossier usager informatisé (DUI)

#### *Formations individuelles :*

Une personne de nuit a suivi la formation et obtenu son diplôme de surveillante de nuit qualifiée

#### *Perfectionnement :*

FOCAT

#### *Autres :*

ANALYSE DE LA PRATIQUE  
RGPD

Au cours de l'année 2022, nous avons maintenue, approfondi et créer de nouveaux partenariats : CMP, l'Ordre de Malte

## ACTIVITE 2022

### RESIDENTS :

	FEMMES	HOMMES	ENFANTS	TOTAL
Pris en charge en 2022	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>29</b>
Entrés en 2022	8	4	8	20
Sortis en 2022	8	1	7	16
Le plus jeune	16 ans	18 ans	Nouveau-né	
Le plus âgé	27 ans	25 ans	8 ans	
Moyenne d'âge	20 ans	22 ans	18 mois	

### PARTICULARITES :

	Nombre de mères mineures
<b>2022</b>	<b>5</b>
2021	4

	Nombre d'accompagnements de grossesse
<b>2022</b>	<b>4</b>
2021	3

**MOTIFS D'ADMISSION :**

<b>MOTIFS D'ADMISSION AU CMF</b>	ENFANTS	PARENTS
Cadre contractuel	4	8
Mineurs confiés à l'ASE	4	3
Mineure enceinte hébergée dans le cadre d'un accueil administratif		1
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>12</b>

<b>PRISES EN CHARGE ANTERIEURES</b>	ENFANTS	PARENTS
Logement autonome ou domiciliés chez leurs parents	2	11
Placements (Institution ou Famille d'Accueil)	2	1
Naissance au cours de l'hébergement de la maman	4	
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>12</b>



## NOMBRE DE DEMANDES D'ADMISSION :

<b>2022</b>	<b>21</b>
2021	18

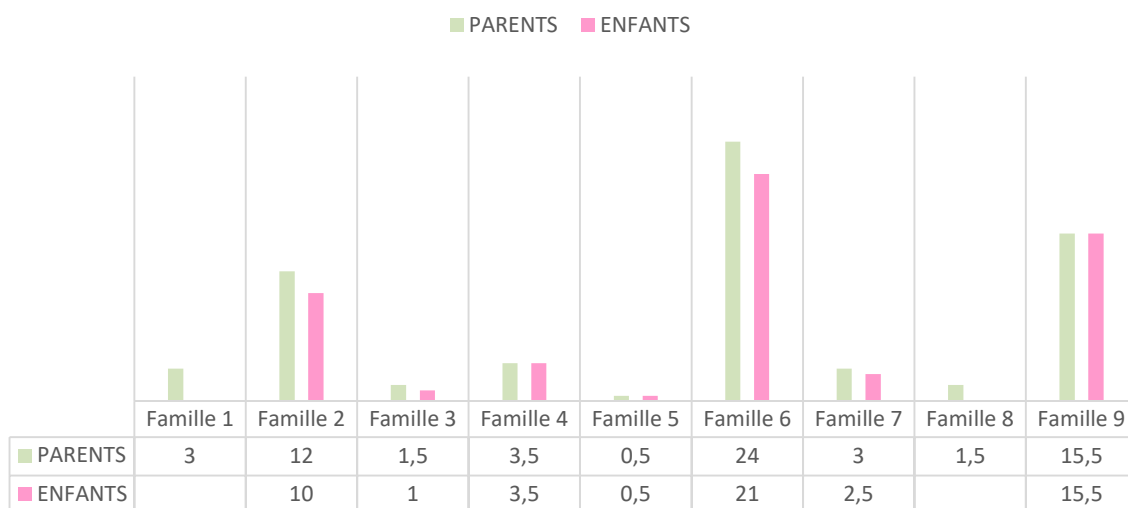
## PROVENANCES GEOGRAPHIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION :

Département Haute-Saône	11
Département du Doubs	7
Département du Territoire de Belfort	2
Département du Haut-Rhin	1

## DUREE DES HEBERGEMENTS :

	PARENTS	ENFANTS
Moyenne	6,7 mois	6,6 mois

## HEBERGEMENTS



Durée en mois.



## JOURNEES REALISEES :

2020	2021	2022
4389 journées	3811 journées	4505 journées
80,16 %	69,92 %	82,28 %

Notre taux d'occupation a augmenté par rapport aux années passées soit 82,28%. Il faut remonter à 2015 (85,90 %) pour avoir un taux d'occupation supérieur à celui de cette année.

## DETAIL DES JOURNEES REALISEES SUR L'ANNEE :

Année 2022	Nombre de journées	Nombre de parents accompagnés	Nombre d'enfants accompagnés	Taux d'occupation
JANVIER	310	6	5	67,98%
FEVRIER	277	6	5	60,75%
MARS	271	8	5	59,43%
AVRIL	377	8	5	82,68%
MAI	372	9	4	81,58%
JUIN	367	9	4	80,48%
JUILLET	403	9	5	88,38%
AOUT	426	9	6	93,42%
SEPTEMBRE	436	10	8	95,61%
OCTOBRE	431	11	5	94,52%
NOVEMBRE	450	10	5	98,68%
DECEMBRE	385	11	5	83,88%
MOYENNE	375,4	8,83	5,16	82,28%

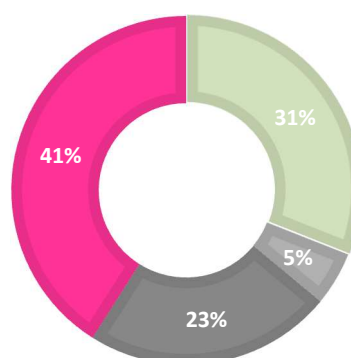
## CONTEXTE SORTIES DES RESIDENTS :

RAISONS DES DEPARTS DU CMF	ENFANTS	PARENTS	TOTAL
Placement en famille d'accueil	5	0	5
Réorientation (suite à indésirables : fugues, violences)	0	1	1
Retour à domicile avec une mesure d'accompagnement	2	5	7
Sortie positive Retour à domicile sans mesure d'accompagnement	0	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>17</b>

Nous constatons que près d'un tiers des enfants hébergés sont orientés auprès de familles d'accueil. De plus en plus, le CMF a pour mission, de la part des services de l'ASEF, d'accueillir, d'observer et d'évaluer la prise en charge des enfants par les parents. Les situations orientées au CMF n'ont de cesse d'être carencées et en difficultés. Le CMF est la dernière solution éducative proposée aux parents, pour rester auprès de leurs enfants. En cas de danger avéré par celui-ci, le placement en Famille d'Accueil est inévitable.

## CONTEXTE SORTIES

- Placement en FA
- Réorientation
- Sortie positive
- Retour à domicile avec une mesure d'accompagnement





## PROJET SNOEZELLEN



En mars 2022, deux éducatrices spécialisées du CMF ont suivi une formation SNOEZELLEN.

L'approche Snoezelen est un concept hollandais dont le nom est la contraction des termes Snuffelen et Doezenen qui signifient sentir et somnoler.

C'est un temps de rencontre privilégié où la relation s'instaure autour d'une exploration sensorielle.

En partant de nos observations, de notre connaissance de la personne, de ses désirs, de sa disponibilité, nous lui proposons une parenthèse contenant favorisant un partage sensoriel et émotionnel.

Cette démarche d'accompagnement offre des moments de détente et de plaisir renforçant ainsi la conscience de soi.

Cette attention à l'éveil sensoriel peut être identifiée et valorisée dans chaque acte de la vie quotidienne (toilette, repas, activités, promenade...).

Nous avons innové cette philosophie Snoezelen au CMF en proposant des accompagnements individuels, mais aussi en accompagnant des parents avec leur enfant, ou l'un des parents avec son enfant, ou des mères enceintes.

Nous avons pu bénéficier de la salle adaptée grâce à la mutualisation avec l'IME Docteur Jean Louis Beaudouin à Vesoul. Les séances se sont mises en place dans un premier temps les week end, puis nous avons rajouté des créneaux de 8h à 9 h en semaine.

Pour l'année 2022, nous avons accompagné quatre familles pour un total de 13 séances. Les séances étaient basées sur du volontariat. Les familles volontaires ont apprécié ces temps et sont demandeurs pour réaliser d'autres séances.

Les familles ont unanimement réagi positivement lors de la découverte de la salle et durant les ateliers.

Ces temps « cocooning » en travaillant individuellement avec les familles concernées ont permis de répondre à nos objectifs fixés.

### **LES OBJECTIFS DES SEANCES SONT LES SUIVANTS :**

#### **Atelier pour les parents en individuel :**

- Instaurer un lien de confiance résident-accompagnant.
- Créer de nouvelles opportunités de communication.
- Amener via l'expérience olfactive, kinesthésique et tactile, auditive, et visuelle à un état de bien-être et/ou d'extériorisation.
- Réguler les émotions et désamorcer des angoisses.
- Inviter à vivre l'instant présent en lien avec les expériences vécues dans la salle.

### **Atelier pour les mères enceintes :**

- Etablir une relation privilégiée avec son enfant intra utéro.
- Sensibiliser à la venue de l'enfant en étant à l'écoute de ses ressentis.

### **Atelier parent-enfant :**

- Favoriser la relation privilégiée parent-enfant et ainsi renforcer le lien parent-enfant.
- Inviter à vivre l'instant présent en lien avec les expériences vécues dans la salle.

## **PROJET ATELIER D'ECRITURE**



Fin 2022, nous avons hébergé trois résidents passionnés de musique (RAP). Nous avons proposé des ateliers d'écriture en groupe dans le but d'écrire une musique sur la parentalité.

L'idée est de créer un texte en commun. C'est un challenge car aucun résident n'a encore essayé cet exercice.

### **LES OBJECTIFS DES ATELIERS SONT LES SUIVANTS :**

- Favoriser la communication,
- Encourager à parler de ses émotions et les déposer,
- Apprendre à extérioriser par l'écriture,
- Avoir un temps pour soi / prendre du plaisir,
- Renforcer l'estime de soi.

Actuellement deux ateliers ont été mis en place.

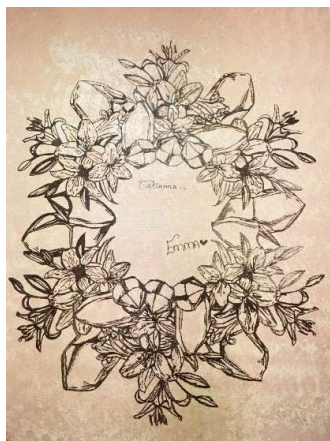
## **PROJET FRESQUE**

En janvier 2022, nous avons organisé un atelier « fresque murale ».

Deux résidentes se sont greffées sur le projet et ont réalisé une fresque dans le bureau des travailleurs sociaux.

De nombreux temps d'échanges sur des temps informels en amont du projet ont permis de choisir un motif ainsi que la technique de peinture (fresque murale avec l'aide d'un projecteur).

Les deux ateliers se sont déroulés en soirée après le coucher des enfants. Les résidentes sont équipées d'un baby phone.



## CONCLUSION

Le fait que le CMF soit inclus au CPOM protection de l'enfance de l'AHSSEA a permis d'obtenir un 5<sup>ème</sup> poste de travailleur social en CDI.

L'obtention du poste supplémentaire de travailleur social va nous permettre de stabiliser l'équipe éducative.

L'équipe de direction devra accompagner les professionnels de terrain dans différents chantiers qui, pour certains, ont débuté en 2022 et d'actions qui devront se mettre en place en 2023 :

Écriture du projet d'établissement

DUI

Rédaction du DUERP

RGPD

Évaluation Interne, pour une évaluation externe en 2024.

Après ces « années covid », nous espérons pouvoir mettre enfin en place des activités communes entre les différents services et dispositifs du pôle famille.